







C Cossider

Le Landeron

Lignière

ignières

Editeur



Bulletin des Communes

N°25 - Vendredi 28 juin 2024







Les gardiens de la sécurité récompensés



La semaine dernière, les patrouilleurs ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie au collège primaire, en présence de plusieurs autorités communales et éducatives. Cédric Caillet, président du CESC, a félicité les jeunes pour leur engagement et leur dévouement à la sécurité des élèves. La remise des diplômes, suivie de photos souvenirs, était un moment mémorable pour tous les participants, comme nous le raconte Claude Perrenoud. A lire en page 13





[2

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - LA TÈNE - CORNAUX CRESSIER - LE LANDERON - ENGES - LIGNIÈRES













LES VACANCES APPROCHENT, PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET À VOTRE PASSEPORT!!!

Carte d'identité:

Si vous souhaitez uniquement faire établir une carte d'identité, adressez-vous auprès du contrôle des habitants de votre **commune de domicile.**

Passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité):

Uniquement sur rendez-vous auprès du **secteur des documents d'identité à Neuchâtel:**

Par internet (démarche simple et rapide) sur

https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite

Pour les personnes ne disposant pas d'internet : par téléphone au 032 889 08 89

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site

https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

HAUTERIVE	tél. 032 756 97 46
SAINT-BLAISE	tél. 032 886 49 50
LA TENE	tél. 032 886 65 00
CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 886 51 60
ENGES	tél. 032 886 47 90
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIERES	tél. 032 886 50 30

CONTROLES DES HABITANTS



IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch **Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs Délai pour les textes: mardi 17h www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE







ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL

PROCLAMANT L'ÉLECTION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE ET DE NOUVEAUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Le Conseil communal.

Vu la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984,

Vu la loi sur les communes (LCO), du 21 décembre 1964,

Vu les résultats de l'élection du Conseil général, du 21 avril 2024,

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir des sièges devenus vacants au Conseil général par suite de la nomination au Conseil communal de :

- Laurent Amez-Droz. PLR Laténa
- Valérie Dubosson, Les Vert.e.s Laténa
- Rocco Mauri, PLR Laténa
- Vanessa Renfer, PS Laténa
- Daniel Rotsch, PS Laténa

arrête

Election

a) conseillère générale et conseillers généraux

Article premier

Sont proclamé.e.s élu.e.s conseillère générale et conseillers généraux :

- Claude Borel, vient-ensuite de la liste PS Laténa
- Nadia Chassot, vient-ensuite de la liste PLR Laténa
- Maxime Crelier, vient-ensuite de la liste PLR Laténa
- Nicolas Morand, vient-ensuite de la liste PS Laténa
- Lorenzo Poglia, vient-ensuite de la liste Les Vert.e.s Laténa

Publication

Art. 2

Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle : il en sera délivré une expédition à la conseillère générale et aux conseillers généraux proclamé.e.s.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président, D. Rotsch Le secrétaire, R. Mauri



LE LANDERON



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 25m Samedi 29 juin 2024 de 10h00 à 12h00 / de 13h30 à 15h30

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024.

JoursMatinAprès-midiDu lundi au vendredi9h00 – 12h00Fermé

A l'exception de : Jeudi 1^{er} août Férié

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

LE LANDERON



BIBLIOTHEOUE DU C2T - FERMETURE ESTIVALE 2024

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 15 juillet au vendredi 9 août 2024. Réouverture: lundi 12 août 2024 à 13h30. Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



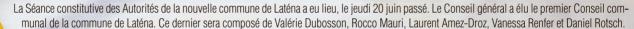
PROJET CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Nous vous informons que la Commune du Landeron travaille sur un projet de chauffage à distance (CAD) via un partenariat public — privé avec l'entreprise Viteos SA. A ce jour, nous sommes dans la phase d'avant-projet et d'étude de faisabilité. En temps voulu, une séance publique sera mise en place afin de répondre aux questions des landeronnaises et landeronnais.

D'avance, nous vous remercions de l'attention portée à ces quelques lignes.

Le Conseil communal

1ère séance constitutive des Autorités de Laténa



Les six partis politiques de la commune sont représentés au bureau du Conseil général. Il est ainsi composé de Charles Constantin (Président), Sophie Wang (Vice-Présidente), Pauline Voisard (Secrétaire), Edith Degiorgi (Secrétaire-remplaçante), Alexandre Bussy et Christophe Dolder (questeurs). 14 membres ont été nommés dans les commissions financière et réglementaire provisoires.

Au terme de cette séance historique, Autorités et population ont fait UN pour une photo sur les marches du Collège de Vigner.

En ce 20 juin 2024, le collectif « Laténa OU!! » était aux « Enges ».

Bon vent à Laténa!



Du champagne pour Valérie Dubosson, Rocco Mauri, Laurent Amez-Droz, Vanessa Renfer et Daniel Rotsch, membres du nouveau Conseil communal de Laténa



Le Conseil général et le Conseil communal posent sur les marches du Collège de Vigner...



Au perchoir du Conseil général pour la période 2024-2025, Charles Constantin (Président) et Pauline Voisard (Secrétaire)



... avant d'être rejoints par un public nombreux.

LA TÈNE



FÊTE SCOLAIRE DE MARIN 2024

Afin de clôturer l'année scolaire en beauté pour la joie des petits et des grands, la 55ème édition de la fête scolaire de Marin aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 juin 2024! En plus du fabuleux spectacle des enfants imaginé par les enseignantes et du traditionnel cortège costumé, de nombreuses activités animeront le week-end: jeux, tombola, tattoo et grimage, spectacles, karaoké, disco pour petits et grands, Euro 2024, restauration, boissons...

Cette année, la fête scolaire fait, comme promis, sa transition écologique: vaisselle jetable répondant aux nouvelles normes environnementales neuchâteloises, verres consignés et couverts réutilisables. Cela nécessitant une toute nouvelle logistique, nous vous remercions par avance de rapporter votre vaisselle au point de déconsigne et de collecte prévu à cet effet. Cohérence oblige, le lâcher de ballons a également cédé la place à un nouveau final pour le cortège: l'arbre à vœux et sa myriade de bulles magiques. L'arbre accueillant les guirlandes de vœux de chaque classe sera ensuite planté dans le village avec sa capsule temporelle. Enfin, la restauration fait elle aussi peau neuve avec une offre faisant la part belle à des produits artisanaux, frais, locaux autant que possible, et tenant compte des divers besoins alimentaires.

Le Comité remercie chaleureusement la commune, les enseignante·s ainsi que les parents bénévoles sans qui ce temps fort de notre vie villageoise ne pourrait avoir lieu. Quelques postes de bénévoles étant encore à pourvoir, nous invitons les personnes qui souhaiteraient offrir de leur temps pour soutenir la fête à s'inscrire sur www.fetescolairemarin. ch, rubrique bénévoles. La présidente du Comité remercie aussi chaleureusement les 14 membres actifs dont ses 7 nouvelles recrues qui se sont démenés toute l'année pour donner vie à cet événement. Certains membres du Comité tirant leur révérence après cette édition, elle invite les mordus de la fête scolaire à la contacter pour reprendre le flambeau et perpétuer la tradition.

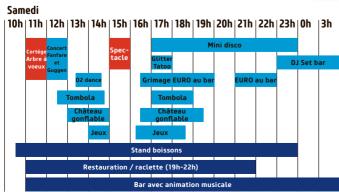
Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.ses à cet événement!

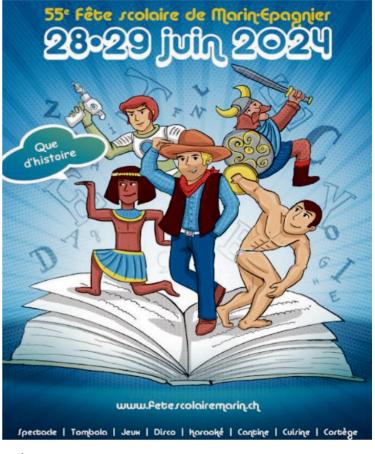
Toutes les informations à propos de la fête (programme, tracé du cortège, billetterie, ...) sont sur www.fetescolairemarin.ch Le Comité de la Fête Scolaire











LA TÈNE



FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

La bibliothèque de La Tène sera fermée à partir du 12 juillet à 12h00 et rouvrira ses portes le mardi 13 août à 10h00.

N'hésitez pas à venir chercher un peu de lecture pour l'été et pourquoi pas vous laissez tenter par nos paquets surprise!

La Tène, le 28 juin 2024

La bibliothèque-médiathèque

LA TÈNE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.06.24 au 29.07.24

Publication FAO n° 26 **Dossier SATAC** n° 118962

Parcelle(s) et coordonnées: 835 - Thielle - Wavre; 1207834/2567850

Situation: Les Motteresses; Les Motteresses 12

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à

chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Magdalena Honegger, 4059 Basel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en

vigueur le 14.04.1993 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée

en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



TAILLE DES ARBRES ET HAIES

Avis aux propriétaires

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer:

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **30 juin 2024**, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).

Figure 1:

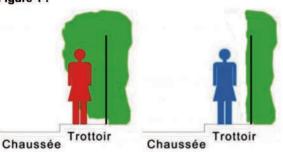
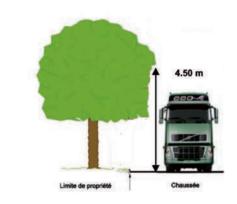


Figure 2:

Figure 3:



La Tène, le 17 juin 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



NOUVELLE BOÎTE À LIVRES À THIELLE

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une nouvelle boîte à livres a été installée sur le territoire communal.

Située aux Broillets, à proximité de la fontaine du Centenaire de Thielle, cette boîte à livres offre aux habitant.e.s et visiteur.euse.s un accès pratique à une variété de lectures pour tous les âges.

Cette nouvelle installation vient compléter la répartition des boîtes à livre sur le territoire communal. A Marin, vous trouverez des boîtes à livres à la rue des Tertres, près de l'école, et à la rue Auguste-Bachelin, près de l'administration communale. A Wavre, l'une est installée aux Motteresses et l'autre au centre du village. A Epagnier, vous en trouverez encore une au niveau de la rue Louis-Guillaume.

Que vous soyez passionné.e de romans, de poésie, de bandes dessinées ou de livres pour enfants, ces boîtes à livres sont là pour vous offrir une source de divertissement et de découverte littéraire, tout en favorisant les principes du partage et de l'échange.

Nous vous invitons à profiter de ces espaces pour emprunter, déposer et partager des livres!

La Tène, le mardi 25 juin 2024

LA TÈNE



PORTES-OUVERTES DU TROGLO

Afin d'accueillir les jeunes de La Tène dans les meilleures conditions qui soient, le Troglo a connu des travaux de réfection très importants ces derniers mois. Le centre s'est doté d'un tout nouveau système de chauffage (pompe à chaleur, panneaux solaires...etc.), ainsi que d'une place de parc pour sa roulotte équipée qui sera utilisée dans le cadre des accueils hors-mur.

C'est donc avec grand plaisir que l'équipe du Troglo et le Conseil communal invitent la population à venir découvrir le centre dans le cadre d'une journée portes-ouvertes qui aura lieu:

le samedi 31 août 2024, de 11h00 à 16h00

Le programme détaillé de la journée sera communiqué ultérieurement.



La Tène, le 24 juin 2024

Le Conseil communal





HAUTERIVE



FERMETURE

DU mardi 2 juillet 2024 à 22h00 Lundi 19 août 2024 à 8h00



Nettoyage et entretien du Bassin de natation.

HAUTERIVE



HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant la pause estivale, soit du

lundi 1er juillet au vendredi 16 août 2024 nos bureaux sont FERMÉS tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir: lundi: 7h30 - 12h00 8h30 - 12h00 ma - me - ie - ve:

Fermé toute la journée le jeudi 1er août 2024 (Fête nationale)

Merci de votre compréhension

HAUTERIVE



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2024 Bureau Titulaire Messagerie Président

Titulaire Messagerie Patrice Zürcher patrice.zurcher.hauterive@ne.ch Vice-président Thomas 7eller thomas.zeller@ne.ch Secrétaire Rocco Mauri rocco.mauri@ne.ch Vice-secrétaire Martine Steiger Burgos martine.steigerburgos@ne.ch

Membre Alain Gerber alain.gerber.hauterive@ne.ch Dicastères

Formation - Structure d'accueil - Agrégations et naturalisations

Formation – Structure d'accueil pré et parascolaire -Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires y c. Jardillets 18

Administration - Santé et prévoyance sociale - Finances

Administration - Fusion - Santé et prévoyance sociale -Finances - Patrimoine financier

Economie publique – Protection de l'environnement et trafic

Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine - Déchets -Bâtiment des services publics - Eglises

Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel

Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme -Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments

Aménagement du territoire - Sécurité publique

Urbanisme et aménagement du territoire – Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique - Protection civile

Thomas Zeller

Titulaire

Patrice Zürcher

Suppléant·e

Alain Gerber

Alain Gerber

Rocco Mauri

Martine Steiger Burgos

Martine Steiger Burgos

Thomas Zeller

Patrice Zürcher Rocco Mauri

LIGNIÈRES



AVIS DE TRAVAUX

Madame. Monsieur.

Nous vous informons que le carrefour rue des Planches – rue des Ravières, ainsi qu'une partie de la rue des Planches dans sa partie Est sera fermée à la circulation routière du jeudi 4 juillet 2024 au 26 juillet 2024, pour permettre le remplacement d'une conduite d'eau potable et la réfection complète de la chaussée dans ce secteur. Voir plan ci-dessous.



Durant toute la durée des travaux, le transit routier sur ce tronçon ne sera plus possible. Les accès aux

biens-fonds privés (rue des Ravières 6 et rue des Planches 3a, 3b, 3c et 5) seront néanmoins garantis, à l'exception d'un ou deux jours pour la pose du revêtement

Un cheminement piétonnier sécurisé sera mis en place sur ce tronçon durant toute la durée du chantier, si bien que les piétons pourront traverser celui-ci sans risque. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation de chantier qui sera apposée et aux instructions des ouvriers.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer à leur sujet. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSFIL COMMUNAL

Le président Cédric Hadorn

Le secrétaire Serge Gaillard

HAUTERIVE



FERMETURE ESTIVALE

SALLE DE GYMNASTIQUE FERMETURE ESTIVALE

DU Vendredi 5 juillet 2024 à 23h00 au Lundi 19 août 2024 à 8h00



Nettoyage et entretien du Centre Sportif.

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIETAIRES

Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les roues et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 31 juillet 2024. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires. LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



EXPOSITION DES PROJETS D'ÉTUDES PARALLÈLES POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA MISE EN CONFORMITÉ DU BÂTI ET LES AMÉNAGEMENTS DES ALENTOURS DU COLLÈGE DE LA GOUVERNIÈRE À LIGNIÈRES

La Commune de Lignières a lancé en fin d'année 2023 une procédure sélective de mandats d'études parallèles pour l'assainissement et la mise en conformité du bâti et les aménagements des alentours du collège de La Gouvernière à Lignières.

Après la sélection opérée en février 2024 par le collège d'experts, les trois équipes interdisciplinaires retenues ont travaillé activement durant trois mois à l'élaboration de leur projet. Sur la base des propositions reçues et après avoir auditionné les trois équipes à deux reprises, le collège d'experts a été en mesure d'opérer un choix et de désigner le consortium d'architectes OS + ACE comme lauréat.

Pour rappel, cette exposition est ouverte au public tous les jours (y compris samedi et dimanche) de 18h00 à 20h00 jusqu'au vendredi 5 juillet 2024.

Le Conseil communal vous recommande vivement à venir visiter cette exposition et ainsi vous informer sur les futurs travaux projetés.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



HORAIRES DE CARPOSTAL EN 2025

consultation publique de l'horaire 2025 des transports publics comportait des erreurs. Nous sommes dès lors intervenus auprès du Service cantonal des transports pour faire corriger celle-ci et avons l'avantage de vous informer que l'ensemble des dessertes actuelles de CarPostal à Lignières sera maintenu en 2025. Seules des adaptations de quelques minutes seront apportées à l'horaire actuel sur certains trajets. Nous espérons ainsi avoir clarifié la situation et rassuré les utilisateurs de CarPostal.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 8 iuillet au vendredi 26 iuillet 2024

Ouverture du guichet

8h30 - 11h30 Lundi

10h00 - 14h00 Non stop Mercredi

Vendredi 8h30 - 11h30

Fermeture complète du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024 Horaire réduit du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

Ouverture du guichet

8h30 - 11h30 Lundi

Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop

Vendredi 8h30 - 11h30

Horaire normal dès le lundi 19 août 2024

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées?

CHÂTELLENIE DE THIELLE



AVIS DE TRAVAUX DU 8 - 13 JUILLET 2024

Concerne: Marin, rue de la Fleur-de-Lys, En-Pellu, de la Gare et Charles-Perrier. Canalisations EM. réhabilitation de collecteurs.

Il s'agit de travaux spéciaux réalisés SANS fouilles afin de diminuer au maximum les nuisances. Toutes les interventions se feront par les chambres de visite existantes. Toutefois, durant le chantier, la circulation, l'accès aux propriétés ainsi qu'aux places de stationnement seront perturbés par des mesures de sécurité ainsi que par le stationnement de nos machines et véhicules.

Veuillez également prendre note que des travaux de nuit, seront réalisés entre le vendredi 12.07 et le samedi 13.07.2024.

Un accès à tous les regards de visite est indispensable pour pouvoir raccorder à nouveau votre bâtiment.

Un groupe électrogène assurera le bon déroulement des travaux et son ronronnement ne devrait pas vous incommoder, même s'il devait encore fonctionner durant quelques heures plus tardives.

Des odeurs de polyester (comparable au gaz) pourraient légèrement incommoder certaines personnes. Ces émanations sont SANS DANGER et ne dureront que très peu de temps.

Nous faisons appel à votre patience et vous prions de nous excuser pour ces désagréments momentanés.

L'entreprise mandatée reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le comité de direction

KFS SERVICE DE CANALISATION SA • Z.l. La Palaz B 3 • CH-1530 Payerne • T +41 26



CORNAUX



LA STRUCTURE PARASCOLAIRE COMMUNALE « RAYON DE SOLEIL » À CORNAUX

un/e ASE à 26% annualisé, (env. 30% en présentiel)

Votre mission:

- Accueillir les enfants en faisant preuve de disponibilité et d'écoute, les accompagner dans leur apprentissage et leur autonomie.
- Assurer un encadrement de qualité, en garantissant le bien-être et la sécurité des enfants, ainsi qu'en établissant une relation de partenariat avec les
- Contribuer à un climat de travail constructif avec vos collègues.
- Organiser et mener, en collaboration avec l'équipe, des activités variées et adaptées, et participer aux colloques.

Votre profil:

- Titulaire d'un diplôme d'ASE.
- Avoir quelques années d'expérience.
- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités.
- Aptitude à travailler en équipe avec un esprit constructif.
- Ftre flexible
- Connaissance de l'allemand, un plus.

Nous vous offrons:

- Congé le mardi et le vendredi toute la journée ainsi que durant toutes les vacances scolaires.
- Une rémunération et des prestations sociales selon le statut de la fonction publique.

Entrée en fonction: 1er août 2024.

Votre dossier de candidature est à adresser par mail à : commune.cornaux@ne.ch.

Délai de postulation: 30 juin 2024 CONSEIL COMMUNAL

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE









APPEL À BÉNÉVOLE POUR LE 1ER AOÛT 2024 À LA TÈNE



Pour la troisième année et suite au succès rencontré par les fêtes nationales intercommunales en 2022 et 2023, la fête du 1er août réunira à nouveau nos 4 communes en 2024! Cette année, la fête nationale se déroulera dans la zone touristique de La Tène. Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que nous sommes maintenant à la recherche de bénévoles pour travailler au bar ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/ démontage avant et après la manifestation, ainsi que pour aider au service du petit déjeuner et pour encadrer les jeux qui seront mis à disposition par la Ludotène. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées Cette tâche, ainsi que le service du petit déjeuner, pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage et l'encadrement des jeux.

Vous trouverez ci-dessous le QR qui vous renverra vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom et prénom et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.

D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1er août encore plus belle. Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.



CRESSIER



LEGISLATURE 2024 – 2028

Bureau du Conseil communal du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

GARCIA Isabelle Présidente¹: Vice-président¹: GRANDJEAN André CINOTTI Laila Secrétaire¹:

Vice-secrétaire: **EVANGELISTA Ch.-Antoine** Membre: VEILLARD Jérémie

¹ Membre du bureau

kepartition des dicasteres		
Dicastères	Directeur-trice	Suppléant-e
 Administration/Etat civil/ 		
Naturalisations/Finances et impôts:	CINOTTI Laila	GARCIA Isabelle
 Feu/Protection Civile/Ambulance/ 		
Salubrité/Police/Trafic/Région/RNL/		
Transports:	GRANDJEAN André	VEILLARD Jérémie
 Santé/ Prévoyance sociale: 	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
 Enseignement/Préscolaire/ 		
Parascolaire:	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
 Culture/Sports/Tourisme/Loisirs/Eglises: 	VEILLARD Jérémie	GRANDJEAN André
 Urbanisme/Economie publique/ 		
Energies/Domaines/Environnement/		
Patrimoine bâti*:	GARCIA Isabelle:	EVANGELISTA
		ChAntoine
 Travaux publics/Services industriels**: 	EVANGELISTA	
	ChAntoine:	CINOTTI Laila

* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

** Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public, CAD



CRESSIER



VENDREDI 28 JUIN 2024. MODIFICATION D'HORAIRE

Le bureau communal sera exceptionnellement ouvert le vendredi matin 28 juin 2024 de 8h00 à 11h45 en lieu et place du vendredi après-midi.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme

La pose d'enrobé sur les étapes 4 - 5, va se dérouler du mardi 9 au mercredi 10 juillet 2024 selon les schémas ci-après.

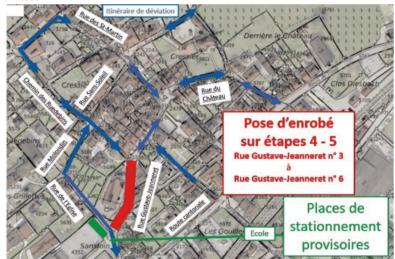
(de la Rue Gustave-Jeanneret n°3 jusqu'à la Rue Gustave-Jeanneret n° 6)

Nous invitons les personnes impactées à sortir leurs véhicules des habitations pour le lundi 8 juillet 2024 au soir.

Des places de stationnement provisoires, à l'école, sont mises à dispositions des riverains qui sont directement impactés par l'étape de travaux en cours, avec un cheminement piéton garanti jusqu'à chaque habitation.

La circulation sera déviée vers la Rue de l'Eglise, la Rue Molondin, La Rue Sans-Soleil, le Ch. des Ruedebins, Le haut de la Rue des St-Martin, la Rue du Château et la Rue

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible depuis la Rue des St-Martin / Rue du Château.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GROUPE E CELSIUS SA



SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier de réfection complète de la RC 2185 débutera lundi 12 août 2024.

Pour permettre ces travaux, la rue de la Maigroge sera interdite à la circulation, selon le tronçon représenté en rouge sur le plan ci-dessous, dès le lundi 12 août à 7h00 pour une durée de 3 mois environ.

Durant cette période, les places privées et routes d'accès seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leurs utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à commune.saint-blaise@ne.ch, avec l'intitulé «Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous. nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

Nous vous encourageons à consulter le contremaître de l'entreprise (casque rouge). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune: www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise: Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.06.24 au 29.07.24 Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 118611

2000 Neuchâtel

Parcelle(s) et coordonnées: 62 - Saint-Blaise; 1207170/2565846

Situation: Saint-Blaise; Ruelle des Voûtes 4

Description de l'ouvrage: Transformations intérieures - Ouvertures en façades et

Requérant(s): Fransesco Torre, 3005 Berne; Aleksandra Lukasik, 3005 Berne Auteur(s) des plans: Claude Fornachon Architecte REG-GAN, Quai Philippe-Godet 2,

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Zone de protection des eaux S2el Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie II

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Nous vous informons que la phase actuelle du chantier de l'étape Maigroge se terminera mardi 9 juillet 2024.

Dès mercredi 10 juillet à 7h00, la route sera réouverte dans les deux sens à la circulation iusqu'au 12 août.

La phase suivante du chantier nécessite la fermeture à la circulation du haut de la rue des Lavannes, représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **du mercredi 10 juillet à 9h30** au vendredi 26 iuillet 2024 à 17h00.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

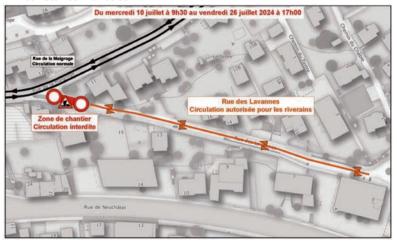
Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune:

www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise: Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55



ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE











PROCHAIN PASSEPORT VACANCES INTERCOMMUNAL D'AUTOMNE: RÉSERVEZ LES DATES

Suite au succès rencontré les années précédentes, les communes d'Enges, La Tène, St-Blaise et Hauterive rééditent leur passeport vacances d'automne destiné aux enfants de 8 - 12 ans. Il aura lieu cette année du 14 au 17 oct. 2024. Les activités se dérouleront dans 3 des 4 communes, avec une prise en charge des enfants de 8h à 16h environ. Les activités sont proposées par des sociétés et des prestataires locaux à un tarif adapté aux familles. Le programme, en cours de finalisation, est à nouveau très varié. On peut citer notamment:

Balade à la découverte des animaux 😂 et des plantes de nos villages 😭





- Visite et atelier au Théâtre du Passage à Neuchâtel
- Activités ludiques et sportives (ping-pong, basket 🍔, foot, jeux aquatiques)



- Yoga 🚣
- Atelier avec des radioamateurs



Atelier de peinture 🎾 Et quelques surprises!

Les préinscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de l'administration communale d'Hauterive (hauterive@ne.ch ou 032 756 97 46). Un programme plus détaillé suivra à la rentrée.

En attendant, bel été!

SAINT-BLAISE

Le cheval sera génial aux Fourches

La Société Hippique de Neuchâtel vous convie à une journée dédiée au Cheval, qui se tiendra dans la clairière des Fourches le dimanche 7 juillet à partir de 9h00. Un programme riche en activités mettant en valeur la plus noble conquête de l'homme a été minutieusement préparé. Les visiteurs auront l'occasion d'admirer des démonstrations de dressage, de voltige, de saut, de travail au sol et en liberté, de débardage, de monte western et amazone, de longues rênes, ainsi que des présentations de maréchalerie et d'ostéopathie animale. De plus, une exposition de photos et de dessins est prévue, témoignant de l'art équestre sous toutes ses formes. Pour faciliter l'accès à l'événement, une navette en calèche sera mise à disposition depuis le Pré Brenier. Les enfants auront également l'opportunité de profiter de balades à poneu. Les gourmands et les assoiffés ne seront pas en reste, avec une cantine proposant des grillades savoureuses accompagnées d'un bon petit vin de la région. L'entrée est libre, permettant à tous de participer à ce week-end festif et chaleureux dédié à la passion du cheval. Le comité d'organisation compte sur la présence d'un nombreux public pour lui faire partager sa passion du cheval.

TAD

SAINT-BLAISE

La Buvette de la Société de tir Le coup de grâce

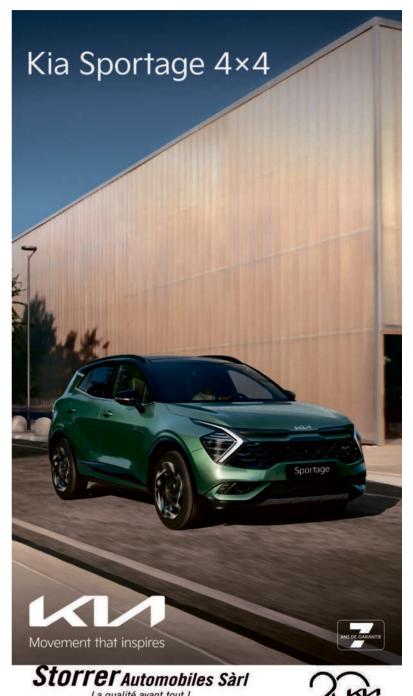
Implantée aux Fourches en 1934, à proximité des stands de tir à 50m et à 300 m, la buvette, devenue très vétuste, a été démolie, lundi 17 juin dernier, par une entreprise de génie civil.

Ce petit bâtiment fut un lieu convivial; il n'a pas seulement calmé la soif des tireurs les jours de tir mais il a aussi été mis à la disposition des sociétés et groupements du village pour des journée festives. Son emplacement, situé dans un magnifique cadre arborisé, était très apprécié.

Le souvenir de Fernande Baudin, sa dernière cantinière, très serviable, ne s'est pas encore effacé dans la mémoire de ceux et de celles qui n'oublient pas les temps de loisir passés aux Fourches.

Le stand de tir à 300 m mis hors service, la présence de la buvette, bâtie sur un terrain communal, n'était plus de mise.





Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch



LATÉNA

Laténa: le Conseil communal est connu



Saint-Blaise, le 21 juin 2023. Les membres du Conseil général de Laténa, élu·e·s le 21 avril dernier, se sont réuni·e·s à l'auditoire de Vigner de Saint- Blaise pour la séance de constitution de la commune de Laténa. Le suspens n'a pas duré puisqu'il a fallu un seul tour pour désigner les cinq représentant·e·s qui siégeront à l'exécutif à partir du 1er janvier 2025.

La population de Laténa connaît désormais ses autorités. Les membres du Conseil général, élu·e·s le 21 avril dernier, se sont réuni·e·s pour la première fois à l'auditoire de Vigner de Saint-Blaise afin d'élire les cinq représentant·e·s de l'exécutif qui siègeront à partir du 1er janvier 2025. Un moment historique pour la nouvelle commune de Laténa qui s'est d'ailleurs déroulé en présence de nombreuses personnes venues pour l'occasion.

Ils et elles étaient six candidat.e.s pour cinq sièges et il aura fallu un seul tour pour connaître la composition du futur Conseil communal. La Verte Valérie Dubosson (38 voix), les libéraux-radicaux Laurent Amez-Droz (36 voix) et Roco Mauri (38 voix), ainsi que les socialistes Vanessa Renfer (37 voix) et Daniel Rotsch (36 voix) composent le nouveau Conseil communal de la commune de Laténa, un Conseil communal qui respecte les orientations politiques exprimées par la population lors des élections de ce printemps.

Au terme de la séance de constitution, tous tes les membres du Conseil communal ont été longuement applaudi·e·s par l'assemblée qui s'était amassée à l'auditoire de Saint-Blaise.

Le Conseil communal in corpore s'est immédiatement rassemblé pour une photo à la suite de laquelle il s'est déclaré honoré de la confiance témoignée, conscient du travail à accomplir et déterminé à construire une commune au service de la population. Dans sa première prise de parole, Daniel Rotsch, président du Conseil communal de Laténa pour la première année, a insisté sur la création de la nouvelle commune et l'importance de

«l'innovation dans le vivre-ensemble, le développement durable, et les services aux citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes.»

Contacts:

Daniel Rotsch, président de Conseil communal de Laténa, 079 683 77 65 Valérie Dubosson, vice-présidente du Conseil communal de Laténa, 079 198 22 72

CORNAUX

Le chœur d'hommes en vadrouille



Pour clôturer la saison 2023-2024, le Chœur d'hommes était en balade vendredi 21 juin dernier. Une sortie annuelle en toute décontraction qui a mené les chanteurs de Cornaux dans le canton du Jura pour une journée de découvertes, de traditions, de gastronomie, de chant et d'amitié.

C'est à 7h00 sur le parking du terrain de football, sous une pluie battante que le mini-bus affrété pour l'occasion attendait la joyeuse troupe. Après avoir traversé le Val-de-Ruz et la campagne du Jura bernois, il fut déjà l'heure de faire une pause café-croissant à Saignelégier, avant de mettre le cap sur Cornol, village natal du chef de course du jour, Bernard Schneider. C'est dans ce village que se trouve le dernier sabotier de Suisse. Les participants ont découvert le travail de Yan Schnider, beau-fils et successeur d'André Gaignat, qui avait repris l'entreprise fondée en 1929 par son père. Les hommes ont assisté à la fabrication d'un sabot, de la bûche brute à la chaussure finale, travaillée avec dextérité et passion par le sabotier sur des machines datant des années 1920, merveilles de mécanique et d'inventivité pour l'époque.

A la suite de cet atelier magique, les participants à cette journée se sont rendus au restaurant de l'Aigle à Grandfontaine pour y déguster un savoureux repas. Le café fut évidemment agrémenté de quelques chants, avant que le chœur ne rejoigne le Musée des vieilles traditions agricoles non loin de là pour profiter d'une visite guidée du musée. Au programme: la découverte de dizaines de tracteurs et machines de plusieurs époques, restaurées et entretenues avec amour et passion. Après un dernier verre et un dernier chant, le temps était venu de reprendre le chemin du retour, non sans profiter d'un petit arrêt à St-Ursanne pour une courte visite.

Une merveilleuse sortie 2024 qui restera gravée dans les mémoires des chanteurs qui n'ont pas manqué de remercier Bernard Schneider pour l'organisation sans faille de cette journée. Vivement la sortie de 2025.

SAINT-BLAISE

Samedi 6 juillet 2024

Rencontre conviviale au Pré Brenier



Lancée, il y a 10 ans, la Rencontre des habitants et habitantes des alentours du Pré Brenier et des quartiers voisins, fixée traditionnellement au 1er samedi de juillet, aura donc lieu le samedi 6 juillet prochain, à partir de 16h30.

Les organisateurs se réjouissent, d'ores et déjà, d'accueillir, par n'importe quel temps, sous le pavillon, chaque habitant et chaque habitante pour vivre un moment d'échanges et de convivialité en toute simplicité.

Chacun pourra agrémenter l'apéro de boissons, amuse-bouche et autres spécialités.

SAINT-BLAISE

Au Concours de la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac Un pêcheur empêché de prendre le large



Seul, Vito Cavallo (photo) est revenu, au port des pêcheurs, avec un brochet de 1'500 grammes lors du concours organisé, dimanche passé, par la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac. Les quatre autres participants sont restés bredouilles.

Fait unique dans les annales de la société, un des pêcheurs, bien décidé à prendre le large avec son bateau, n'a pas pu quitter le port. Il en a, en effet, été empêché par un essaim de guêpes!

Et pour cause, les guêpes n'ont jamais mordu aux hameçons des pêcheurs!

LE LANDERON

Élimination de plantes envahissantes, une nouvelle action du LLAD (Le Landeron Après Demain)



Une dizaine de personnes se sont retrouvées devant le bâtiment des travaux publics le samedi 8 juin avec pour objectif de reconnaître et de se familiariser avec des traitements corrects pour éliminer les plantes envahissantes.

En début de matinée, Nicole Stampfli Pauchard, biologiste et présidente du LLAD, a tout d'abord évoqué les différentes plantes les plus courantes et les plus problématiques que l'on peut trouver dans la commune tel que: la vergerette annuelle, la solidage, le séneçon et le laurier cerise. Elle a également souligné que l'armoise des frères Verlot est une plante qui colonise actuellement le vignoble des bords du Lac de Bienne, de Tüscherz à la Neuveville, mais que celle-ci n'a pas encore été repérée au Landeron. Bien entendu, il est impératif de signaler sa présence à la commune afin que les TP (travaux publics) puissent intervenir en prenant les mesures nécessaires pour freiner son développement. Il est également important de signaler la présence de «la renouée du Japon, plante dont l'élimination nécessite un savoir-faire particulier. Une partie théorique qui en apprend beaucoup sur ces nouveaux phénomènes envahissants.

Il était temps ensuite de passer à un exercice pratique. Deux groupes distincts sont ensuite formés, le premier partant dans la zone artisanale des Prés-Bugnons afin d'arracher le séneçon et l'autre se rendant vers le cimetière où les participants se sont appliqués à retirer la vergerette annuelle de la nouvelle prairie fleurie. La matinée s'est terminée par un apéro bien mérité offert par le LLAD.

Le LLAD tient à remercier chaleureusement les employés des TP pour leur présence et leurs conseils judicieux quant aux emplacements à assainir ainsi que pour la mise à dispositions de deux containers.

Où trouver des informations sur les plantes envahissantes

De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site officiel du canton de Neuchâtel https://www.ne.ch ou en contactant le LLAD https://www.lelanderonapresdemain.org/.

LLAD/CP

LE LANDERON

Une remise de diplômes aux patrouilleurs et remerciements pour leur engagement



Lundi de la semaine dernière, les patrouilleurs étaient réunis dans la cour du collège primaire en attendant avec impatience de recevoir leurs diplômes. Si pour certains, c'était une première, d'autres le recevaient pour la seconde fois.

A cette occasion, la commune était représentée par Nadine Schouller, conseillère communale, le CESC par Cédric Caillet, président, Laurence Petruzzi Stanchieri, responsable des patrouilleurs, Olivier Gsteiger, sergent et Nathalie Doudin, sergente, agents de l'éducation et de la prévention routière de la police neuchâteloise pour la formation des jeunes, Gaëlle Gabus de la sécurité publique communale et Moussa, concierge et remplaçant qui encadre chaque jour les patrouilleurs.

Mot du président du CESC

C'est avec un immense plaisir que Cédric Caillet accueille les patrouilleurs pour les remercier de leur investissement tout au long de cette année. Il souligne qu'être patrouilleurs, a certainement été un rêve pour chacun en étant plus petit.... Et vient enfin le moment de choisir ou non d'assurer la sécurité de tous les élèves à la rentrée ou à la sortie des classes.

«Que ce soit par tous temps, rien ne vous fait peur, vous êtes toujours là pour que vos copains et copines puissent se sentir en sécurité en traversant la route». Un grand merci pour cet engagement et le courage manifesté en tant que patrouilleurs. Cette tâche est probablement un des premiers engagements mené pour la collectivité. Bravo, car aider son prochain sans rien attendre de lui en échange est une qualité dont ils peuvent être fiers.

Pour marquer cet engagement de tous, le CESC offre aux patrouilleurs selon leur choix, soit un abonnement annuel à la piscine du Landeron ou un bon au Kiosque «NicoDoms» une coutume fort appréciée.

Un arrangement floral et des remerciements sont adressés à Laurence Petruzzi Stanchieri qui se charge de l'organisation et des horaires des patrouilleurs, sans oublier Moussa fidèle au poste de surveillance.

Remise des diplômes

Voici venu le moment de la remise de leur diplôme par Laurence Petruzzi Stanchieri qui leur adresse également ses félicitations pour leur engagement au fil des jours. Elle remercie également les policiers pour la formation des nouveaux patrouilleurs le matin même et Moussa pour sa présence journalière.

Sous les applaudissements de leurs camarades, chacun reçoit avec fierté son diplôme avant de se retrouver tous ensemble pour la photo souvenir. De beaux moments dont tous se souviendront longtemps.

Félicitations aux patrouilleurs de 7º qui reçoivent ce diplôme pour la première fois, soit: Jawad Abbas, Lorenzo Battistella, Kenzî Bechar, Leana Bourquin, Diogo De Oliveira Almeida, James Ducommun, Sophie Dolezel, Ethan Dort, Rafael Fernandez, Ruben Ferreira, Alisa Husaj, Giulia Pagnot, Ismael Villarino, Sofia Vogt, Alicia Widmer, Ellia Wojtowicz.

Félicitations aux patrouilleurs de 8º Harmos qui reçoivent leur 2º diplôme, soit:

Mario Cañamero Gálvez, Carol Cañamero Gálvez, Flavio De Barros, Alex Dolezel, Charlotte Freiburghaus, Mattia Girard, Nayan Lachat, Chiara Meli, Louis Ruedin, Sloane Turuvani, Théo Walther, Aaliya, Wasowska.

CF

LE LANDERON

Fête de la jeunesse, une promesse festive avec son thème «La Savane»

Cette année encore, le Conseil d'Évènements scolaires (CESC) organise la traditionnelle fête de la jeunesse, le samedi 29 juin, un évènement incontournable pour les landeronnais. C'est une belle tradition qui perdure au fil des ans avec un investissement des enseignantes et enseignants de l'école enfantine et primaire qui, par leurs idées, s'impliquent pour donner le plus de lustre possible aux déguisements des enfants. On ne peut que se réjouir de découvrir cela lors du traditionnel cortège qui sera à coup sûr un régal pour les yeux. Animations de cette journée

Samedi matin, place à l'ouverture de la fête dans la Vieille Ville avec cafés et pâtisseries. Les enfants pourront s'adonner aux divers jeux sous la houlette des élèves de 7e et 8e. Vers midi, il sera temps de se sustenter en famille avec grillades, crêpes et autres. En milieu d'après-midi, place à la formation et au départ du cortège dans la cour de l'école primaire en musique avec La Cécilienne.

La Vieille Ville pourra ensuite s'animer et le public apprécier, dans la cour du Château, une animation placée sous le thème du cirque par l'école TaJum's de Neuchâtel. Les enfants pourront en plus participer à une petite initiation sur inscription préalable.

En début de soirée, place à la disco pour les enfants, bar, cocktails et disco pour les adultes. Une journée riche en réjouissances et émotions

C'est avec plaisir que l'équipe du CESC s'attend à voir un nombreux public être présent lors de cette belle journée festive.

SAINT-BLAISE

Samedi 6 juillet 2024

Le «chariot des contes» sera installé au port



Initié par La Louvrée, le Mouvement des aînés du Canton de Neuchâtel, le «chariot des contes» sera présent, au port, de 14 à 17 heures. Une dizaine de conteurs et conteuses réciteront des contes pour divertir les auditeurs et auditrices présents.

Le groupe du «chariot magique» a des engagements réguliers dans les écoles, au Jardin botanique de Neuchâtel dans le cadre du Passeport vacances, aux piscines de Serrières et du Val-de-Travers, dans des bibliothèques ainsi qu'au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel notamment.

Le «chariot magique» apparaissait, les étés passés, sur le sentier du rivage entre Saint-Blaise et Hauterive; cette année, il sera statique; en cas de mauvais temps, la prestation aura lieu dans les locaux du bâtiment nautique.

Fête de la Jeunesse 29 juin 2024



Dès 10h30 Ouverture

Cafés & Pâtisseries

10h30 - 12h30 Jeux pour les enfants dans la Vieille Ville animés par

les 7èmes et les 8èmes

Dès 11h30 Repas en famille

Grillades, crêpes, etc

15h15 Départ du Cortège des enfants

> Collège primaire - Rue St-Maurice - Rue du Lac -Rue de Jolimont - Rue de Soleure - Rue du Centre - Rue de la Gare - Faubourg - Rue St-Maurice et

arrivée dans la Vieille Ville

16h30 - 17h30 Animation de l'école de Cirque TAJum's avec

initiation pour les enfants

Cour du Château

18h00 - 21h00 Disco pour les enfants

Dès 18h00 Repas, Bar à cocktails & Disco

23h00 Fermeture des stands



Bar à sirop et sangria











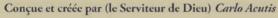


HONDA AUTOMOBILES NEUCHATEL - BOUDRY

Route du Vignoble 13 - 2017 Boudry - 032 843 03 23 - garage-neuchatel@honda-eu.com - www.honda-neuchatel.ch

Offre valable du 01.04.–30.06.2024. Jazz 1.5 e:HEV Elegance, 122 ch, 1'498 cm³, prix catalogue CHF 29'690.– avec transport. Consommation mixte 4,6 l/100 km; émissions de CO_2 104 g/km; catégorie de consommation de carburant B. Modèles présentés: Jazz e:HEV Advance Sport, 122 ch, 1'498 cm³, prix catalogue CHF 32'990.– , consommation mixte 4,7 l/100 km, CO_2 104 g/km; catégorie B. Jazz e:HEV Crosstar Advance, 122 ch, 1'498 cm³, prix catalogue CHF 33'190.–, consommation mixte 4,8 l/100 km, CO_2 122 g/km; catégorie B.









Decouvrez l'Exposition

qui circule en alternance toutes les 3 semaines dans les églises du Landeron, de Cressier, de St-Blaise et de Cernier.

L'exposition de Carlo propose une sélection des principaux Miracles Eucharistiques, qui se sont produits au cours des siècles dans divers pays du monde, et qui ont été reconnus par l'Eglise. Au travers de ces panneaux, il est possible de « visiter virtuellement » les lieux où se sont manifestés ces Miracles.

www.carloacutis.com

Fin de l'exposition en août 2024.

MEMENTO DE JUILLET

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert Parc animalier, labyrinthe du maïs de mi-juillet à mi-octobre

05.07 La Cecilienne, Souper de fin de saison
 27.07 SDL, Fête du Camping, Camping Les Pêches
 31.07 Commune, Fête nationale Suisse, VV et piscine

31.07 **La Cecilienne,** Fête nationale

LIGNIÈRES

11.07-14.07 **Concours hippique de Lignières,** Place de concours, chemin du Grand-Marais, organisé par la Société

hippique.

01.08 **Fête Nationale** – Sur la place située à l'est de la cantine du football-club de Lignières. 18h30: ouverture des cantines (boissons et grillades) – 20h45: Cérémonie

officielle.

LA TÈNE

06.07 **Projection d'un film,** 21h00 à la Plage de La Tène

(annulé en cas de mauvais temps)

HAUTERIVE

02.07 Fête d'été de la Souris Verte,

www.hauterive.ch/agenda/detail/fete-dete-de-la-souris-verte-2> 18h00 - 22h00

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités : voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 30 juin

10h00 Culte au temple de Lignières, suivi d'une grillade communautaire. Chacun apporte son pique-nique et un grill est mis à disposition (chez la famille Mayr). Nous nous réjouissons de vivre ce moment en commun avant les vacances d'été!

Pas de programme de l'enfance ni de garderie.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit'à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 2 juillet

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 30 juin

10h00 Culte au temple de Lignières, suivi d'une grillade communautaire dans le jardin de la famille Mayr. Chacun apporte son pique-nique et est bienvenu!

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2 Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 26 juin

9h00 Messe à St-Blaise

11h00 Célébration des funérailles

Samedi 29 juin - S. Pierre et S. Paul Solennité

11h00 Célébration Baptême

14h30 Célébration Mariage

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 30 iuin

9h00 Messe à St-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 2 juillet

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

9h00 Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

18h00 préparation au Baptême

Mercredi 3 juillet - S. Thomas

S. Thomas

Jeudi 4 juillet

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 5 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

18h30 Célébration; Bénédiction des animaux à St-Blaise

Samedi 6 juillet

11h00 Célébration Baptême

14h30 Célébration Mariage

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 7 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SEULEMENT LA MESSE A SAINT-BLAISE TOUS LES SAMEDIS A 18H30 ET LES DIMANCHES A 9H00

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (https://www.cath-ne.ch/votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00 Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 30 juin

10h00 Messe

Lundi 1er juillet

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au

Chalet St-Martin

Mardi 2 iuillet

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 4 juillet

11h00 Messe au Foyer

Durant le mois de juillet, les messes dominicales seront célébrées le samedi au Landeron à 17h.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Mercredi 3 juillet

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 5 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 6 iuillet

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs (Fête patronale) Dimanche 7 juillet

14H30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

HAUTERIVE

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU FC HAUTERIVE



Chers amis sportifs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire du FC Hauterive qui se tiendra le

JEUDI 4 JUILLET 2024 à 19h00 au Club-House du FC

Ordre du iour:

- 1. Appel
- 2. PV du 6 juillet 2023, approbation
- 3. Rapports
 - 3.1 Rapport du président
 - 3.2 Rapport du caissier du FC
 - 3.3 Rapport des vérificateurs de comptes
 - 3.4 Rapport du responsable juniors
 - 3.5 Rapport des entraîneurs
 - 3.6 Rapport de la section vétérans
 - 3.7 Rapport du responsable des arbitres
- 4 Discussion et approbation des rapports, décharges aux présidents et caissiers
- 5. Admissions et démissions
- 6. Nomination du comité et vérificateurs de compte
 - 6.1 Nomination du comité
 - 6.2 Nomination des vérificateurs de compte
- 7. Message du représentant de la commune d'Hauterive
- 8. Divers

Le PV de l' AG 2023 sera disponible 1 heure avant le début de l'assemblée

Dans l'attente de vous voir nombreux lors de cette assemblée, nous vous présentons, chers amis sportifs, nos respectueuses salutations.

Le comité du FC Hauterive

La Fondation Elisa Junier, une centenaire qui s'adapte!



«J'ai institué héritière une fondation que je constitue par le présent testament et dont le but sera, dans ma pensée, celui que poursuit actuellement le dispensaire de la paroisse de Saint-Blaise.»

Le testament dont il est question est celui de M^{lle} Elisa Junier, signé le 19 juin 1924.

Et c'est le 19 juin 2024 que la Fondation E. Junier a tenu son assemblée générale. 100 années écoulées, qui ont permis à la fondation d'honorer ses statuts, conformément à la volonté altruiste et visionnaire de sa fondatrice. Ce n'est dans les faits qu'en 1935, au décès de Mlle Junier, que la fondation a repris le flambeau.

Le contexte économique et social ayant évolué depuis l'entre-deux-guerres, la fondation a ajusté son action aux réalités du terrain. Les missions statutaires d'aide aux plus démunis ont été, depuis cent ans, largement reprises par le système de santé. Les aides attribuées par la fondation sont aujourd'hui ciblées différemment afin de combler au mieux les lacunes du système. Le périmètre géographique prévu initialement pour les actions de la Fondation s'est également modifié. Les statuts de la fondation s'adaptent donc au fil du temps pour coller au mieux aux réalités de la société.

Cette adaptation est toutefois limitée. L'autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale veille en effet au respect de la volonté de la fondatrice. La fondation peut ainsi soutenir des personnes domiciliées dans les communes de La Tène, Saint-Blaise et Hauterive, Enges n'étant pas intégrée dans ce périmètre, et ce malgré la nouvelle commune de Laténa qui réunira ces quatre localités dès 2025.

La fondation a adopté cette année un règlement qui définit les modalités d'octroi des aides financières et soutiens qu'elle apporte. Ceux-ci sont de trois types :

 Prise en charge de frais de santé et de mesures de soutien à la réadaptation pour des personnes indigentes ou manquant de ressources financières,

- Financement d'infrastructures et aides financières destinées à faciliter le maintien à domicile des malades, des personnes handicapées et des personnes âgées,
- Octroi d'une aide financière à des œuvres d'utilité publique actives dans le champ de la santé ou du maintien à domicile, pour leurs actions en faveur de la population des communes du périmètre d'action de la fondation.

Les requêtes doivent être déposées par un service social professionnel (entité publique ou ONG) ou par une personne, respectivement une entreprise qui intervient pour la personne concernée dans le cadre d'un mandat professionnel. Ainsi la fondation est une interlocutrice directe des services d'aide tels que le Centre social protestant, Pro Senectute ou Caritas.

Soucieuse de «maintenir le capital», conformément au souhait de Mlle Junier, la fondation a procédé en 2020 à la construction de l'immeuble du Clos-de-la-Chapelle à Marin. Il a notamment permis à la commune de la Tène de disposer de ses premiers appartements avec encadrement. Il abrite également la crèche des Moussaillons.

En 2022, la Fondation a hérité du bâtiment et du parchet de vigne adjacent à la rue de la Maigroge 13 à Saint-Blaise. Un geste généreux de feue Mme Josette Marti qui a souhaité soutenir les activités de la Fondation. Des travaux de réfection de deux appartements vont débuter dès cet été, pour une mise en location au second trimestre 2025. Si les activités de la Fondation sont depuis quelques années fortement empreintes de préoccupations immobilières, celles-ci sont nécessaires pour pérenniser les activités de bienfaisance inscrites dans les statuts, et qui demeurent la raison d'être de la fondation.

Lors de cette assemblée générale, le comité a été reconduit dans ses fonctions. Il se compose de Mmes Isabelle Saftic (vice-présidente), Paola Attinger (secrétaire), Sandrine Muriset Jacot-Guillarmod, Liliane Ferrari, et MM. Eric Magnin (président), Pierre-Etienne Wildi (trésorier) et Jean-Marc De Gasparo.



SAMEDI 6 juillet 2024 à la plage du camping de La Tène Ouverture des portes à 20h - Film à 21h

Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !

Annulation de dernière minute possible en fonction des conditions météorologiques

CORNAUX

Un budget accepté et un conseil communal renouvelé



Les membres du Conseil Communal de Cornaux fraîchement réélus.

De gauche à droite: Claudine Salzmann Silva, Mario Clottu, Lina Véliz, Jean-Maurice Cantin et Isabelle Weber.

La double séance du Conseil Général du 17 juin dernier à l'Espace Ta'tou s'est déroulée sans surprise. Tout d'abord, les comptes de l'exercice 2023 ont été acceptés à l'unanimité, puis le Conseil Communal a été renouvelé à l'identique.

Comptes 2023

Le passage en revue des comptes de l'exercice 2023, n'a suscité aucune question de la part de l'Assemblée. Tous les membres du Conseil général ont remercié les nue des comptes présentant un léger déficit prend ses aises à Cornaux. Avec deux bar-

partis politiques que la commission financière ont appelé le Conseil Communal à faire preuve de vigilance quant à l'établissement du budget, certains postes présentant des écarts notables entre prévisions et réalisations. Les comptes ont été accepté à l'unanimité.

Annonces du conseil communal

Caudine Salzmann a annoncé avec soulagement pouvoir honorer les demandes de places en structure d'accueil grâce à la récupération d'un local. En effet, cette année, la demande est d'environ 30% supérieure à la moyenne des autres années.

Jean-Maurice Cantin a informé l'assemblée du fait que le Temple de Cornaux était désormais relié au CAD et qu'il serait possible de le chauffer à 21 degrés.

Suzanne Veliz, pour la SLC, a invité l'assemblée à réserver les dates du 30 et 31 août 2024. «Typiquement Suisse» sera le thème de ce weekend placé sous le signe des traditions et du folklore helvétiques.

Divers

Pierre Staub a remercié le Conseil communal pour le marquage des priorités de droite à la rue des Fontaines et proposé qu'un rappel «30 km/h» soit ajouté aux endroits sensibles du village pour les automobilistes distraits. Laurent Krebs, a une nouvelle fois interpelé conseillers communaux pour la bonne te- le Conseil Communal concernant le castor qui

d'environ 32'000 francs. Néanmoins, tant les rages, les inondations menacent actuellement même le cimetière. Les membres du conseil communal prennent la chose très au sérieux La première partie de la soirée s'est achevée avec les remerciements et les applaudissements des partis pour leurs membres sortants ainsi que par quelques mots d'Isabelle Weber. «Merci pour cette législature commencée pendant le COVID. Merci aussi pour les échanges cordiaux et constructifs. Il est agréable de se sentir soutenus et épaulés par un exécutif compétent. Merci et bravo» a-telle déclaré à l'assemblée.

Renouvellement du Conseil Général et du Conseil Communal

La deuxième partie de la soirée avait pour but la constitution de la législature 2024-2028. Le nombre de candidats au Conseil Général était identique au nombre de sièges et le résultat de l'élection tacite est validée.

Ensuite, le nouveau Conseil Général a procédé à la nomination du Conseil communal, qui restera inchangé. Les trois membres du PLR Isabelle Weber, Mario Clottu et Jean-Maurice Cantin, ainsi que les socialistes Lina Veliz et Claudine Salzmann-Silva, ont tous été réélus par acclamation.

Enfin, le nouvel exécutif a procédé à la répartition de ses membres dans les différentes commissions de la commune.

IN

NEUCHÂTEL

Dimanche 30 juin 2024

Circulation du tram historique



L'ANAT, l'Association Neuchâteloise des Amis du Tramway fera circuler, ce prochain dimanche, son convoi historique formé de la motrice 73, de 1922, accompagnée de la remorque 143, de 1897, entre Neuchâtel et Boudry. Cette voiture a roulé jadis sur la ligne de tram de Saint-Blaise supprimée en 1957.

Les départs de Neuchâtel auront lieu à 14h31, 15h51, 17h11; de Boudry à 13h51, 15h11, 16h31.

Le Musée du Tram situé aux Isles d'Areuse sera ouvert de 14 à 17 heures. Entrée au musée et déplacement dans le tramway historique selon l'horaire ci-dessus: gratuits.



Aux Membres permanents et soutiens du CAP

Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron

Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron Lianières

Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale

Aux membres actifs

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Jeudi 4 juillet 2024 à 19h Chemin des Pêches 1, 2525 Le Landeron

Ordre du jour:

CZ

- 1 Bienvenue et appel
- 2. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 20 mars 2024
- Acceptation de l'ordre du jour
- 4. La parole aux animateurs
- Élection du Comité de gestion et Bureau: démissions, admissions, mandats
- Communications et divers

Cornaux, le 17 juin 2024



HAUTERIVE

Une dernière semaine d'exposition avec Claire Pagni

Les murs de la Galerie 2016 garderont l'emprunte du passage de Claire Pagni encore quelques jours. Vernie samedi 1er juin 2024, l'exposition accueille son public jusqu'à dimanche. Durant cette période, l'artiste est présente chaque samedi à la galerie altaripienne.

Dimanche 30 juin prochain marquera la fin de l'exposition artistique de Claire Pagni. Depuis bientôt un mois, l'exposition intitulée «Il était une fois... par un beau jour d'été», accueille un public déjà nombreux. A 96 ans, Claire Pagni peut légitimement parler des nombreux jours d'été rencontrés au cours d'un riche parcours créatif.

Cette 3^{ème} exposition de l'année à la galerie altaripienne, présente des œuvres délicates et poétiques de l'artiste, qui font par ailleurs l'objet depuis de nombreuses années, d'expositions personnelles et collectives tant en Suisse qu'à l'étranger.

Travaillant essentiellement l'encre de chine, ses réalisations aux touches florales sont réalisées sur du papier particulièrement fin mais « extraordinairement résistant ». Les touches colorées sont également présentes notamment au travers d'estampes originales. Chaque trait à l'encre devant être accepté, car incorrigible, les pièces ne deviennent que plus uniques lorsque l'auteure y oublie quelques mots philosophiques. Un ensemble de petits carnets sont là pour les saisir ou être convertis en modestes gardiens d'haïku (poèmes japonais).

Un travail minutieux qui se ressent dès l'exploration des premières œuvres.

L'artiste en quelques mots...

Après une formation en pédagogie et psychologie à l'Institut Rousseau de Genève, Claire Pagni (née en 1928 à Neuchâtel) commence le dessin, se rendant notamment à l'atelier libre de la Grande Chaumière à Paris et au musée des Monuments français du Palais de Chaillot de la même ville. Comme de nombreux artistes régionaux, Claire Pagni est passée par les murs formateurs de la célèbre Académie de Meuron, où elle suivit les cours dispensés par André Ramseyer et Pierre-Eugène Bouvier. Elle effectue en 1956 un voyage d'études à Florence, où elle s'établit pour fréquenter l'Académie des beaux-arts. La sérigraphie ainsi que la

réalisation d'affiches, cartes de vœux et textiles imprimés viendront s'ajouter au talent de l'artiste dans les années 1960.

Tout en poursuivant sa carrière artistique, Claire Pagni obtiendra son brevet cantonal d'enseignante de dessin en 1973, métier qu'elle pratiquera en parallèle de ses activités artistiques.

Une exposition à venir découvrir à la Galerie2016, du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00 jusqu'au dimanche 30 juin compris. Présence de l'artiste Claire Pagni, samedi 29 juin 2024.

Déjà 50 ans, 21 septembre 1974 – 21 septembre 2024

La Galerie 2016 fêtera cette année ses 50 ans de présence dans le cadre magnifique des bâtiments historiques de la place du village d'Hauterive.

A cette occasion, la galerie associative souhaite offrir ses cimaises les 30 et 31 août prochains, aux habitants de la Commune pratiquant une activité artistique, peinture, dessin, aquarelle, photographie ou sculpture, que ce soit par plaisir ou par passion.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre la photo de deux œuvres de leur choix, prêtes à être exposées à la galerie, en mentionnant, nom, technique, grandeur ou volume de chacune des œuvres à l'adresse e-mail: info@galerie2016.ch

En raison de l'espace disponible limité au sein de la galerie altaripienne, la sélection se fera par ordre d'arrivée des dossiers. Intéressé/e? N'attendez pas, premier arrivé, premier servi!

Le délai de réponse est fixé au dimanche 7 juillet 2024.

Renseignements: Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive, Philippe Du Pasquier (Galeriste). N° tél: +41 32 753 30 33 - Email: info@ galerie2016.ch

MHD

CORNAUX

La préparation de la Fête du Soleil bat son plein



En ce mois de juin, la Commission Sport-Loisirs-Culture et les sociétés locales travaillent d'arrache-pied en vue de l'édition 2024 de la Fête du Soleil, qui se tiendra les vendredi 30 et samedi 31 août 2024. Et les grandes lignes du programme des réjouissances sont enfin connues.

Le thème choisi pour cette édition «Typiquement Suisse» fera la part belle aux traditions et au folklore helvétiques sous toutes ses formes. Animations pour petits et grands, démonstrations, stands de nourriture et boissons, rien n'a été oublié. Et nombreuses sont les sociétés locales et les sponsors qui ont répondu présents pour participer à cette nouvelle mouture de la Fête du soleil.

Vendredi 30 août 2024

La fête débutera à 18h30 au son du Cor des Alpes. Durant la soirée, il sera possible de se restaurer aux stands tenus par le FC Cornaux, la FSG Cornaux ou encore la société de musique de l'Union. Dès 20h45, les villageois auront le plaisir d'écouter des accordéonistes de talent.

Samedi 31 août 2024

La journée commencera à 10h00 avec les jeux pour les enfants. Dès 11h00, la partie officielle

débutera avec la fanfare de l'Union, et sera suivie de la remise des prix pour les balcons fleuris. Puis la population se verra offrir le vin d'honneur qui accompagnera les discours officiels. Durant la journée, les enfants pourront se balader en poney dans les rues du village ou profiteront de se faire grimer. A 16h00, débutera le cortège qui sera immédiatement suivi des chants des élèves de Cornaux, ensuite de quoi la population aura l'opportunité de découvrir le Snookball, en collaboration avec le CAP, ainsi que la lutte à la culotte. Quant au traditionnel stand de tir, il sera installé entre 11h30 et 18h00. Et vers 17h30 les villageois découvriront un concert de musique populaire et folklorique avec les accordéons schwyzois. Enfin, les bandits folkloriques animeront la soirée entre 21h00 et minuit.

Evidemment, tout au long de la journée, les sociétés locales tiendront leurs ginquettes, afin de restaurer la population et la traditionnelle loterie permettra aux participants de remporter de jolis prix.

LA NEUVEVILLE

Au programme!



The Bikeriders

Policier, drame, crime de Jeff Nichols avec Austin



Butler, Jodie Comer et Tom Hardy

Dans un bar de la ville, Kathy,
jeune femme au tempérament bien trempé, croise Benny, qui vient d'intégrer la bande de motards des vandals, et tombe aussitôt sous le charme. A l'image du pays tout entier, le gang, dirigé par l'énigmatique Johnny, évolue peu à peu. Alors que les motards accueillaient

tous ceux qui avaient du mal à trouver leur place dans la société, les Vandals deviennent une bande de voyous sans vergogne. Benny devra alors choisir entre Kathy et sa loyauté envers le gang.

> VE 28 juin, SA 6, DI 7 juillet à 20h30 14 ans - France - 1h56 - US

Juliette en printemps

Comédie de Blandine Lenoir avec Jean-Pierre Darroussin, Izïa Higelin et Sophie Guillemin



Juliette, jeune illustratrice de livres pour enfants, quitte la ville pour retrouver sa famille quelques jours: son père si pudique qu'il ne peut s'exprimer qu'en blagues, sa mère artiste qu'en blagues, sa mere artiste peintre qui croque la vie à pleines dents, sa grand-mère chérie qui perd pied, et sa sœur, mère de famille débordée par un quotidien qui la dévore. Elle croise aussi le chemin de Pollux, jeune homme poétique et attachant. Dans ce joyeux bazar, des

souvenirs et des secrets vont remonter la surface.

SA 29, DI 30 juin à 20h30 et ME 3 juillet à 20h30 et DI 7 juillet à 17h 12 (14) ans – France – 1h36 – VF

La petite vadrouille

Comédie de Bruno Podalydès avec Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain et Denis Podalydès



Justine, son mari et toute leur bande d'amis trouvent une solution pour résoudre leurs problèmes d'argent: organiser une fausse croisière romantique pour Franck, un gros investisseur, qui cherche à séduire une femme

DI 30 juin à 17h, MA 2 et VE 5 juillet à 20h30 10 (14) ans – France – 1h35 – VF

A l'affiche The Bikeriders VE 28 juin, SA 6, DI 7 juillet à 20h30 Juliette en printemps SA 29, DI 30 juin à 20h30 et ME 3 juillet à 20h30 et DI 7 juillet à 17h La petite vadrouille DI 30 juin à 17h, MA 2 et VE 5 juillet à 20h30 **Prochainement** Vacances d'été: 8 juillet au 12 août. Reprise le mardi 13 août. Open Air cinéma: Pl. de la Liberté, 20h45. Arthur the King: ME 14 août Ici et là-bas: JE 15 août Moi, moche et méchant 4: VE 16 août The Fall Guy: SA 17 août www.cine2520.ch

Sommes-nous capables de vivre de vrais changements?



Je viens d'atteindre mes 60 ans et il m'arrive de rencontrer des gens que je n'avais plus revu depuis de nombreuses années, parfois des décennies. Ce qui me frappe est que, s'ils ont beaucoup changé physiquement (poids, rides et cheveux gris ou blancs), ils sont restés très pareils à eux-mêmes concernant leur approche de la vie. Intuitivement, je m'attendais à ce que les surprises de la vie, bonnes et mauvaises, ainsi que leurs choix changent les gens bien plus que cela! Déception! C'est comme si nous étions sur des rails comportementaux qui nous définissent dès notre adolescence : il ne s'en dégage pas une impression de liberté.

D'où ma question : sommes-nous capables de vivre de vrais changements? Dans ma pratique professionnelle, je suis le témoin de vrais changements, aussi bien chez des adolescents que chez des adultes. Cela s'est souvent passé lors d'un parcours alpha. Il s'agit d'une série de soirées commençant par un bon repas, suivi d'une présentation sur un thème essentiel et d'un temps de partage de nos réflexions et expériences.

Voici ce que disait Eliot dans son témoignage de fin de catéchisme : «Lors de la dernière soirée du camp de ski, Quentin (notre pasteur stagiaire) a parlé de la critique. Depuis longtemps, je critiquais et je me comparais beaucoup aux autres par manque de confiance en moi. Je me suis rendu compte que nous sommes tous des enfants de Dieu et que si je ne critique pas les autres, j'aurai alors moins peur d'être critiqué. La phrase «aime ton prochain» est maintenant devenu ma philosophie de vie. Cette révélation m'a tout de suite enlevé un poids que j'avais en moi, ce qui m'a conduit, petit à petit, à commencer à reprendre confiance en moi. Maintenant je gère mieux mes émotions, je ne procrastine plus et, dans les moments plus compliqués, je sais que je ne suis jamais seul et que Dieu est à mes côtés.»

Sa mère m'a dit que l'ambiance à la maison avait complètement changé depuis cette prise de conscience et qu'il était devenu agréable de vivre un repas en famille.

Pour relancer notre parcours de KT pour les adolescents de la région qui ont entre 14 et 17 ans, nous avons envoyé cette semaine une lettre d'invitation à de nombreuses familles. Oseront-elles envisager que le KT puisse être le creuset d'un changement bienvenu? ...que le KT n'est pas une question d'endoctrinement ou de manipulation (quelle horreur!) mais l'occasion d'une croissance intérieure impossible à prévoir avant d'avoir essayé? Nous l'espérons, car nous sommes les témoins éblouis de tous ces changements observés chez les catéchumènes que nous avons

Info:

www.entre2lacs.ch/kt-alpha-catechisme-pour-les-jeunes-2024-2025/ Vous y trouverez d'autres témoignages de jeunes. Pour les adultes, notamment les parents de ces jeunes, nous proposons un parcours alpha qui débutera en mars 2025. Prenez contact sur le même site.

Pasteur Frédo Siegenthaler

CRESSIER - CORNAUX - ENGES

Assemblée paroissiale

Sur fond d'anxiété face aux changements à venir dans l'Eglise catholique neuchâteloise, la paroisse catholique de Cressier, Cornaux et Enges a poursuivi sa tâche en invitant les paroissiens à participer à l'assemblée générale annuelle.

A l'issue de la messe dominicale du 23 juin dernier, une assistance clairsemée a pris part aux assises statutaires, et a approuvé les comptes et rapports mis à l'ordre du jour.

Rapport du président de paroisse

Après ses mots de bienvenue, le président Francis Vandale dit son plaisir d'accueillir Cathu Fauquel, aumônière en milieu hospitalier et représentante des agents pastoraux laïc de la Fédération catholique romaine neuchâteloise. Selon la convenance, il rend un hommage aux paroissiens décédés durant l'année. Puis il fait part des activités et rencontres du Conseil de paroisse absorbé spécialement par la gestion des bâtiments paroissiaux (mise en conformité de l'installation électrique de la cure, réparation d'un pan de mur du garage de la cure, changement de la porte du local stockage du mazout, et la remise en état de l'écoulement des eaux de surface au bas des escaliers du sous-sol de l'église, en plus de menus travaux autour des bâtiments). Un autre souci, la panne, cet hiver, de la chaudière vétuste de la cure, provisoirement réparée dans l'urgence, qui est en attente d'une solution définitive axée sur un nouveau système de chauffage. Primordiale est avant tout l'isolation du bâtiment, une étude est en cours, l'aspect financier s'avère important, le projet sera soumis à une AG extraordinaire à prévoir. Dans la foulée, d'indispensables travaux sanitaires ont été effectués au Chalet St-Martin, lieu d'accueil de nombreuses animations. Les nouvelles orientations pastorales sont au cœur des discussions que le Conseil de paroisse entretient avec Romuald Babey, représentant de l'évêque. Rencontres informatives, harmonisation des pratiques, plan financier, sont dans le collimateur de ces réformes. La collaboration instaurée entre les paroisses de Cressier/Le Landeron, s'étendra avec celle de St-Blaise.

(A ce sujet suit une information de l'abbé Gérard). Le président rappelle aussi les moments chaleureux du souper des bénévoles, le nettoyage de l'église en manque de bras car les femmes de ménage du Bon Dieu affectées par l'âge et la santé ne sont plus disponibles. Très apprécié est le nouvel ensemble vocal dirigé par l'abbé Paul Frochaux lui-même satisfait de jouer sur le petit orque performant qui a été cédé à la paroisse. Le stand «cornets à la crème», vraie institution de la paroisse à la FVN, rencontre un beau succès, sa décoration a obtenu le 3º prix dans sa catégorie. Et pour terminer, Francis Vandale remercie le Conseil de paroisse, les prêtres, les sacristines, les catéchistes, les bénévoles qui tout au long de l'année font vivre la paroisse.

Rapport du Conseil de communauté

En sa qualité de porte-parole, Sœur Dominique trace un bilan des célébrations liturgiques. Celles de Pâques ont été bien suivies avec une nouveauté, le chemin de croix en direction de la chapelle de Combes, les participants ont tenu bon malgré la météo maussade. L'aube pascale composée en majeur partie de réformés a été animée par un groupe de jeunes de St-Blaise. La paroisse a enregistré 5 jeunes futurs confirmants. De beaux moments sont à retenir : la messe des Rogations en direction de la chapelle de Combes, la 1ère communion reçue par 9 enfants, 11 confirmés ont vécu un pèlerinage à Rome organisé par l'abbé Gérard. Toujours présente, Martine Kudawo enjoint les paroissiens à chanter lors de l'absence de la chorale. Durant l'été, les messes sont célébrées en alternance, en juillet au Landeron et en août à Cressier. En raison du congé maladie de l'abbé Leonardo, les messes à St-Blaise ont été célébrées par l'abbé Gérard. De ce fait, une seule messe dominicale a été prévue, entre Cressier et Le Landeron. Un événement triste fut celui du décès de Sr Aimée Marotel, religieuse résidente au Foyer Jeanne-Antide. Pour conclure, Sœur Dominique exprime sa reconnaissance pour le soutien et l'encouragement recus dans la mission du Conseil de communauté et émet l'espoir de voir davantage de paroissiens investis dans les groupes. **Message de l'abbé**

Tout ayant été dit sur la paroisse, l'abbé Gérard se contente de rassurer les paroissiens en affirmant se plaire à Cressier et d'éprouver du plaisir à mener son ministère ici.

Comptes et budget

En charge des finances de la paroisse, Brigitte Gyger commente quelques chapitres des comptes ayant subi du changement par rapport au budget. L'exercice 2023 est déficitaire, résultat grevé par la restauration de la façade ouest de l'église, la mise en conformité de l'installation électrique de la cure notamment, ainsi que (non mis au budget) par le remplacement de la porte anti-feu et du moteur de la cloche 4.

Favorable se présente le budget 2024 si pas de surprise à l'horizon.

Nominations : Les membres du Conseil de paroisse et les vérificateurs de comptes sont tous réélus.

Divers:

- L'abbé Gérard donne lecture de la missive reçue de Romuald Babey, concernant le projet de création de deux «Espaces pastoraux», l'un dans les Montagnes neuchâteloises et l'autre sur le littoral neuchâtelois. Il est mentionné en autres, que les deux prêtres de l'UP-Est continueront le travail de rapprochement initié en septembre 2023 avec les UP-Ouest et Ville notamment dans la collaboration avec les Equipes pastorales. L'abbé Gérard Muanda continuera d'habiter la cure de Cressier. Quant à l'abbé Leonardo Kamalebo, il restera curé modérateur de l'UP-Est et continuera d'habiter la cure de St-Blaise jusqu'à l'été 2025.
- Invitée à s'exprimer, Cathy Fauguel commente son rôle et ses activités après avoir félicité la paroisse pour son magnifique bénévolat. Face aux changements à venir «nous devons tous tirer à la même corde» exhorte-elle.

GC



2004-2013

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120 E BOUGIE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE En relisant le journal...

Le Bulletin sort un peu de sa région, le 17 mai 2005, pour annoncer une Grande liquidation de matériel militaire» par une entreprise soleuroise à la Pati-noire de Lyss. Mais le traducteur de l'annonce s'exprime maladroitement en langue française. Il nomme harengs les sardines utilisées pour arrimer les

tentes de camping. Le 18 mai 2005, l'adjoint au maire de la Commune de Saint-Blaise, située sur les hauteurs de Nice, a rendu une visite impromptue à l'Administration communale de Saint-Blaise (Neuchâtel). Il a remis une médaille au président de commune de notre village. Quelques jours plus tard, il lui a écrit ces mots:

«Votre région est très jolie et votre restaurant gastronomique une

A fin août 2005, Hauterive rend hom-mage par une exposition à l'un de ses anciens habitants oubliés: le peintre

Eugène Burnand (1850-1921). Le 23 août 2005, après des pluies diluviennes, le niveau du lac de Bienne a dépassé de 1.30 m sa cote normale atteignant 430.67 m. Le reflux des eaux du lac de Bienne par la Thielle, était visible dans le lac de Neuchâtel, jusqu' à la hauteur de Cudrefin: du jamais vu!

• Le Bulletin signale que, pour raison d'économie, les Mesures économiques en faveur de l'élevage consacrées au taureau banal ont été réduites de 10 francs.

• Il est rappelé 50 plus tard, le 10 février 2006, qu'il avait été enregistré la température de moins 20 degrés, le 10 février 1956, à Neuchâtel: le record du froid dans notre région. (-41,8 degrés, le 12 janvier 1987, à la Brévine, à titre de comparaison).

• Le 20 février 2006, le Conseil général

de la Commune d'Hauterive a accepté le legs de Madeleine Petitat-Lécuyer: trois immeubles du 17e siècle accrochés avec vignes et verger aux coteaux des rues du Château et du Brel.

HOTEL DU CHASSEUR

ENGES (ALTITUDE 850 m.)

Complètement remis à neuf, à deux minutes des grandes fo-rêts de sapins de Chaumont. Point de vue superbe sur les trois lacs et les Alpes.

Se recommande au public de St-Blaise et villages voisins ainsi q'aux touristes.

Quelques chambres disponibles pour sejour d'été.

Prix modérés.

ADOLPHE FALLET.

Annonce parue dans le Bulletin du 9 juin 1905.

nesseiller Lakeside Printhouse www.messeiller.ch



impression offset et numérique rapide • efficace • attrayant





Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux 032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch



PLAN CANICULE

La saison estivale arrive à grands pas, emmenant avec elle des températures élevées. Voici un rappel des gestes essentiels à adopter pour préserver votre santé.



Hydratez-vous régulièrement. Buvez beaucoup d'eau tout au long de la journée, même si vous n'avez pas soif



Protégez-vous du soleil en utilisant un chapeau et de la crème solaire



N'oubliez pas de vous alimenter, éventuellement en fractionnant vos d'appétit



Si vous devez faire des efforts, privilégiez le petit matin ou le soir. Dans tous les cas, écoutez votre corps et arrêtez-vous au moindre signe de fatigue



Habillez-vous légèrement. Portez des vêtements légers et de couleur



fermez vos stores ou vos volets aux heures les plus chaudes et attendez la nuit pour aérer votre logement



Gardez le contact. Informez vos proches, vos voisins ou vos amis de votre bien-être et demandez de l'aide si vous en avez besoin



Numéros utiles:

Croix-Rouge 032 886 88 60 0848 134 134 Service de garde RHNe **Police** 117 **Ambulance** 144

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Les mimules du Ruau de Saint-Blaise

Résilientes aux hydrocureurs



la mimule (Mimulus guttatus). Elle foisonne tant que le ruisseau est périodiquement curé. Arrachée du tuf pour éviter les bouchons dans les parties souterraines du ruisseau, elle réapparaît chaque printemps comme pour faire la nique aux hydrocureurs.

La mimule a une histoire. Cette fleur rare, originaire de Californie, a trouvé dans le Ruau un biotope qui lui convient parfaitement. Elle y est heureuse comme Ulysse qui a fait un beau voyage.

En effet, le baron Albert de Büren (1791-1873), dernier seigneur de Vaumarcus, était épris de fleurs. De retour d'un voyage en Amérique, il fit don à l'Etat de Vaud de 1'700 plantes ainsi que d'un legs qui servirent de base à de la création du premier jardin botanique de Lausanne.

La fougue du botaniste de Büren fut expliquée par Adolphe Ischer dans son ouvrage «Nature neuchâteloise» Il y écrit qu'il fit de la Béroche; «Une tour de Babel touristique». Et pas seulement...



Chaque été, le Ruau est embelli Et Adolphe Ischer d'expliquer: «Albert de Büren, de Vaumarcus, avait par une magnifique fleur jaune envoyé, peu avant 1860, à son ami Alexandre de Dardel (1821-1901, réd.) qui n'échappe pas au regard. C'est à Saint-Blaise, un petit exemplaire de mimule en lui recommandant de le planter au bord du ruisseau qui traversait sa propriété de Vigner (actuellement propriété du pharmacien Sébastien Marti et Ivana Marti réd.) » Cette plante devint envahissante et le jardinier du lieu jetait de temps en temps quelques racines dans le ruisseau du Grand Vigner affluent du Mouson qui se jette dans le lac de Neuchâtel à la limite des communes de Saint-Blaise et de La Tène. L'espèce se propagea sur la rive nord du lac; elle trouva plus qu'une «maison» dans le Ruau: un sanctuaire, ruisseau dans lequel elle se propagea rapidement.

Notre photo du Ruau, prise en 19 juin 2024, dans sa traversée du Pré Brenier, dans le haut de Saint-Blaise, montre l'extension de la mimule deux années après le curage complet du ruisseau à cet endroit. Elle met en évidence la résilience de cette fleur jaune aux airs de gueule de loup. «Les plantes ont mis au point des stratégies de survie globalement efficaces et tout à fait particulières» affirme l'ethnobotaniste François Couplan.

La mimule, soleil du Ruau de Saint-Blaise, «fleur qui ondule, fleur somnambule dans les vagues du ruisseau» a été décrite par le poète Félix d'Augias, en 1981, dans l'Oratorio «Ruau, source de vie». Elle résiste aux hydrocureurs!

Claude Zweiacker